

Division de l'Organisation Scolaire,  
des Établissements et des Personnels (DOSEP)  
Gestion collective des personnels du 1<sup>er</sup> degré public

Affaire suivie par :  
Dominique CAILLOT  
Tél : 03 86 21 70 18  
Mél : [djp58.1degre@ac-dijon.fr](mailto:djp58.1degre@ac-dijon.fr)  
19 Place Saint-Exupéry  
CS 70074  
58 028 Nevers cedex

Nevers, le 30 mai 2023

L'inspectrice d'académie,  
directrice académique des services  
de l'Éducation nationale de la Nièvre

à

Mesdames et messieurs les IEN  
pour information

Mesdames et messieurs  
les enseignants du premier degré  
pour attribution

**Objet**                    **Ajustement du mouvement départemental des enseignants du premier degré**

### **1) Participants**

Sont concernés par l'ajustement du mouvement :

- les personnels restés sans poste à l'issue du mouvement,
- les titulaires de secteur, ayant ou non participé au mouvement.

Qu'ils soient à temps complet ou temps partiel, ces enseignants formuleront des vœux dans la liste proposée. Ils classeront les postes par ordre de préférence dans la limite de 30 postes.

Les personnels sans poste affectés lors de l'ajustement le seront à titre provisoire. Les titulaires de secteur seront affectés à l'année.

**Les titulaires de secteur** pourront bénéficier d'une priorité d'affectation si le vœu n°1 est recomposé au moins à 25 % à l'identique du poste obtenu à la rentrée 2022.

### **2) Postes au mouvement**

Les postes proposés au mouvement sont :

- **les postes entiers** demeurés vacants à l'issue du mouvement.
- **les postes fractionnés**. Ceux-ci sont constitués de regroupements de supports libérés par des décharges de direction, des temps partiels ou des allègements.
- **les postes spécialisés restant vacants**. Les enseignants s'étant engagés formellement à passer le CAPPEI bénéficieront d'une priorité sur les postes correspondant à l'option qu'ils souhaitent préparer.
- **les postes de direction 2 classes et plus vacants**. L'enseignant nommé sur l'un de ces postes à titre provisoire n'est pas systématiquement chargé de l'intérim de direction. L'IEN de circonscription sollicite en premier lieu tous les adjoints de l'école pour assurer l'intérim. Sans volontaire, il pourra éventuellement

faire appel à l'enseignant nommé à titre provisoire. Chaque situation sera examinée individuellement au sein de l'école par l'IEEN en charge de la circonscription.

### 3) Calendrier prévisionnel des opérations

- du mardi 20 juin 2023 à 9 h au lundi 26 juin 2023 à 23 h : saisie des vœux
- le jeudi 29 juin 2023 à 9 h : accès aux résultats.

### 4) Procédure

a) Connexion à l'application « Ajustement » :

- les participants devront se connecter à l'application « Ajustement » soit à l'adresse : <https://extranet.ac-dijon.fr/ajustement-nv/>, soit via une icône "Ajustement" disponible sur leur PIA.
- Identifiant : votre identifiant I-Prof (le même que celui utilisé pour le mouvement)
- Mot de passe : votre NUMEN ou si vous l'avez changé, votre mot de passe.

b) Consultation et saisie des postes dans l'application « Ajustement » :

- les participants pourront consulter les postes ;
- ils devront saisir les codes des postes retenus dans l'ordre souhaité dans la limite de 30 postes ;
- ils valideront la page, ce qui permettra de vérifier la saisie.

À noter : il est possible de modifier les vœux saisis jusqu'à la fermeture du serveur.

L'annexe 1 présente les étapes de la saisie, et une aide en ligne est disponible dans le menu « vœux » en cliquant sur le bouton « guide ».

En cas de problème sur les postes ou les règles de la phase d'ajustement, les agents devront envoyer un mail à [mouv58@ac-dijon.fr](mailto:mouv58@ac-dijon.fr).

En cas de problème technique, les agents devront déposer une demande sur le Centre de services en cliquant sur le lien Assistance du menu de l'application « Ajustement ».

c) Résultats du mouvement :

Les participants pourront prendre connaissance des résultats du mouvement à compter du jeudi 29 juin 2023 en se connectant sur l'application « Ajustement ».

### 5) Traitement des candidatures

Les candidatures seront départagées en fonction du barème. Celui-ci est constitué uniquement de l'ancienneté générale de service au 31 décembre 2022 : 1 point par an, 1/12<sup>e</sup> de point par mois, et 1/360<sup>e</sup> de point par jour. À barème égal, les critères discriminants sont les suivants :

- 1<sup>er</sup> critère : nombre d'enfants de moins de 18 ans,
- 2<sup>e</sup> critère : numéro aléatoire généré par l'application « Ajustement ».

À l'issue du mouvement, tous les postes vacants devront être pourvus.

Aussi les postes non demandés seront confiés aux enseignants restés sans poste possédant le plus petit barème.

Les enseignants n'ayant rien obtenu à l'issue de l'ajustement seront nommés lors du dernier ajustement prévu mi-juillet ou fin août 2023.

**Signé,**

**Pascale NIQUET-PETIPAS**

Annexe 1 : aide pour la navigation dans l'application « Ajustement »

# ANNEXE 1

## AIDE POUR LA NAVIGATION dans l'application « Ajustement »

Pour saisir les postes souhaités dans l'onglet « Vœux » :

Cliquer sur le « + » dans la colonne « Action » pour ajouter les postes souhaités qui apparaissent dans la zone « postes disponibles ».

Choix des vœux

SOPHIE

Vos vœux

Ordre	Code	IEN	RNE Etab	Dénomination	Adresse	Ville	Nature	Spécialité	Fraction	Action
Aucun vœu n'a encore été fait										

Affichage de l'élément 0 à 0 sur 0 élément

Postes disponibles

Liste des postes disponibles pour ce candidat

Code	IEN	RNE Etab	Dénomination	Adresse	Ville	Nature	Spécialité	Fraction	Action
314	CIRCONSCRIPTION 1ER DEGRE IEN AUXERRE I	0891128T	ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE	Place de la Mairie	Escolives-Sainte-Camille	ENSEIGNANT CLASSE PREELEMENTAIRE	SANS SPECIALITE	100%	+
314	CIRCONSCRIPTION 1ER DEGRE IEN AUXERRE I	0891128T	ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE	Place de la Mairie	Escolives-Sainte-Camille	ENSEIGNANT CLASSE PREELEMENTAIRE	SANS SPECIALITE	50%	
512	CIRCONSCRIPTION 1ER DEGRE IEN AUXERRE I	0890442X	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	2 rue des Ecoles	Charbuy	ENSEIGNANT CLASSE ELEMENTAIRE	SANS SPECIALITE	50%	

Les postes sélectionnés apparaissent alors dans « vos vœux ».

Afin de les classer dans l'ordre souhaité, utilisez les flèches dans la colonne « action » ;

Choix des vœux

SOPHIE

Vos vœux

Ordre	Code	IEN	RNE Etab	Dénomination	Adresse	Ville	Nature	Spécialité	Fraction	Action
1	314	CIRCONSCRIPTION 1ER DEGRE IEN AUXERRE I	0891128T	ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE	Place de la Mairie	Escolives-Sainte-Camille	ENSEIGNANT CLASSE PREELEMENTAIRE	SANS SPECIALITE	100%	↑ ↓ 🗑️
	314	CIRCONSCRIPTION 1ER DEGRE IEN AUXERRE I	0891128T	ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE	Place de la Mairie	Escolives-Sainte-Camille	ENSEIGNANT CLASSE PREELEMENTAIRE	SANS SPECIALITE	50%	
	512	CIRCONSCRIPTION 1ER DEGRE IEN AUXERRE I	0890442X	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	2 rue des Ecoles	Charbuy	ENSEIGNANT CLASSE ELEMENTAIRE	SANS SPECIALITE	50%	
2	10396	CIRCONSCRIPTION 1ER DEGRE IEN AUXERRE I	0890457N	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE TACUSSEL	9 boulevard du Docteur Tacussel	Chablis	ULIS ECOLE	ULIS UE TROUBLES FONCTIONS COGNITIVES	100%	↑ ↓ 🗑️
	10396	CIRCONSCRIPTION 1ER DEGRE IEN AUXERRE I	0890457N	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE TACUSSEL	9 boulevard du Docteur Tacussel	Chablis	ULIS ECOLE	ULIS UE TROUBLES FONCTIONS COGNITIVES	100%	

Valider la page, en cliquant sur « enregistrer » en haut à droite de la page. Vous pouvez modifier votre saisie jusqu'à la fermeture du serveur en vous connectant.